

RAPPORT MORAL

L'année 2020 a été fortement impactée par la pandémie.

Elle aura aussi marqué notre territoire par du fragile, des inégalités, mais aussi du lien, du soutien, de l'accompagnement, de l'animation sociale.

Des liens sociaux fragilisés : le confinement a fragilisé les liens sociaux entre les habitants : liens familiaux, de voisinage, liens aux services des collectivités comme aux associations. Il a provoqué une fragilisation voire une rupture de liens pour des personnes déjà vulnérables : personnes âgées, personnes isolées, mais aussi liens au sein des familles.

Des inégalités qui se creusent : difficultés rencontrées au sein des familles pour assurer une continuité dans la scolarité (le CAC a été présent avec des actions autour de l'illettrisme et de l'accompagnement CNED par téléphone, messages internet...) et les liens éducatifs. Les habitant.e.s se sont trouvé.e.s confronté.e.s à d'autres inégalités : numérique (accès à du matériel et à une connexion, usages du numérique...), en matière d'accès aux droits...

Maintenir les liens et assurer une veille : les bénévoles et professionnels du centre social se sont organisés pour appeler, rendre visite, prendre des nouvelles des personnes du territoire en situation de fragilité dont elles avaient connaissance. Ces actions et cette mobilisation ont permis d'éviter des ruptures de liens sociaux pour des personnes âgées, des familles isolées, des personnes inquiètes. Une attention a été portée aux personnes que le centre social connaissait (adhérent.e.s notamment), mais aussi d'assurer une fonction de veille, d'alerte parfois en complémentarité et coordination avec les services municipaux, CCAS en particulier.

Soutenir et accompagner : forts de nos liens privilégiés avec les habitant.e.s de toutes générations et de la diversité des champs de la vie quotidienne sur lesquels nous agissons, le CAC a accompagné des familles et des jeunes, a apporté du soutien aux parents et faciliter les liens intergénérationnels (veille téléphonique, écoute et conseils...). Il a développé des aides aux usages numériques (rester en lien avec ses proches, accompagner l'accès aux droits...).

Construire des réponses face aux besoins urgents : le CAC a renforcé ses actions d'entraide et de solidarité au quotidien (transports, poursuite de location scooter, banque alimentaire, accompagnement administratif ...).

Informier, être présents : Impression et distribution d'attestations, réalisation d'affiches sur les gestes barrière, fabrication de masques, mais aussi information et veille sur les réseaux sociaux, relais aux habitant.e.s, ...).

Animer la vie sociale : dans un contexte où tous les rythmes ont été chamboulés, le CAC a continué à animer des activités pour accompagner le quotidien des habitant.e.s confiné.e.s (activités éducatives et de loisirs, Caravane en juin et juillet pour aller à la rencontre des habitants du territoire) mais aussi pour contribuer à une vie locale la plus dynamique possible.

A travers toutes ces actions, souvent placées sous le signe de la coopération avec les collectivités locales et les acteurs associatifs du territoire, le centre socioculturel a, sous de nouvelles formes, continué à agir autour de sa mission fondamentale : le lien social au service des habitant.e.s et du territoire !

Dans cette période, plus que jamais, nos actions et notre expression publique ont été portées par nos valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Le CAC réaffirme son appartenance au mouvement d'éducation populaire : rôle d'émancipation des personnes, d'expérimentation sociale et d'encouragement, de l'engagement sous toutes ses formes

La fin de l'année 2019 et le début de 2020 auront été compliqués pour la structure avec le départ de la Directrice en rupture conventionnelle au moment du renouvellement du projet social.

Nous avons obtenu de la CAF le report d'un an de ce projet. Mais dans le difficile, il faut se poser, reprendre le temps de l'échange. Accepter la complexité, c'est accepter l'évolution et le progrès : tenir compte des individualités pour remobiliser, de l'histoire de la structure, de l'environnement concernant la coopération, la contractualisation et sans doute accepter ensemble que l'incertitude peut être une opportunité et non un blocage.

Un « nouveau Directeur » Nicolas Lebrun, auparavant accompagnateur des Gens Du Voyage assume pleinement sa fonction depuis le 1^{er} juillet 2020. Une nouvelle dynamique avec l'ensemble de l'équipe de salariés est enclenchée pour construire le nouveau projet social.

Quelques dates au fil des mois

Janvier, le CSE (Comité Economique et sociale) rentre en fonction, c'est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. C'est Valérie qui en est la représentante.

15, 16 et 17 janvier, Les assises du CAC, ces assises ont réuni les administrateurs et salariés pour réfléchir au bilan du projet social 2017 – 2020.

17 mars, 1^{er} confinement qui durera jusqu'au 11 mai.

Mars avril, confection des masques par les habitant.e.s et les bénévoles en lien avec l'Accorderie, Cyclad, l'entreprise Picaillon...

31 mars, départ de l'agent d'accueil fin de contrat et retraite – Clady, mais aussi dépôt du dossier d'évaluation du projet social.

20 avril, le CA de la CAF accepte notre demande de report d'un an de notre projet social.

18 mai, embauche d'un agent d'entretien – Cécile

Mai, entretien pour recrutement d'un.e directeur.rice (72 CV reçus)

31 mai, départ de la Directrice – Isabelle quitte la structure en rupture conventionnelle.

1^{er} juin, embauche d'une secrétaire accueil (contrat CAE) - Chantal

1^{er} juin, nomination en interne d'une directrice adjointe – Nathalie P.

27 juin, Bouticac ouvert toute la journée, 1^{er} anniversaire dans les nouveaux locaux.

1^{er} juillet, nomination en interne d'un directeur, Nicolas Lebrun.

1^{er} juillet, le poste d'accompagnateur des gens du voyage est devenu vacant par le changement de fonction de l'animateur. L'accompagnement des personnes s'est déroulé jusqu'à la fin de l'année par l'ancien accompagnateur devenu Directeur. Son remplacement sur son poste a été réalisé le 04 janvier 2021 : Rodolphe.

31 juillet, départ de l'animatrice enfance, en arrêt maladie depuis septembre 2019 : Sylvie. Son remplacement est réalisé le 5 janvier 2021 : Julie

1^{er} septembre, passage de l'animateur de prévention à ¾ temps (La mairie de Surgères soutient l'action de prévention jeunesse en accordant une subvention correspondant à ¼ temps de l'animateur) : Morgann.

18 octobre, Salon du jeu.

29 octobre, 2^{ème} confinement jusqu'au 1^{er} décembre.

Novembre, entretien pour des recrutements sur les postes d'animateur enfance, et d'animateur Gens du voyage.

5 novembre, soirée d'échanges autour du projet social avec nos partenaires institutionnels, financiers, du réseau associatif, habitants qui sera annulée en raison du COVID 19. À la suite, une consultation sera adressée aux participants.

15 décembre, finalisation du DUERP. Le DUERP, c'est le document unique d'évaluation des risques professionnels et il est obligatoire pour toutes les entreprises. Le travail en commission a été réalisé conjointement avec des salariés et des administrateurs.

22 décembre, temps d'échange collectif sur l'engagement associatif et les différents niveaux d'actions d'un centre social.

31 décembre, départ de l'animatrice Bouticac en retraite : Françoise

2020, C'est aussi la fermeture de Bouticac pendant trois mois, l'annulation des Scènes d'été, du stage artistique, d'Ensemble Contre le Racisme, c'est aussi une présence active auprès des Gens du voyage en lien avec l'ARS, avec suivi durant le 1^{er} confinement des cas positifs, distribution de gel, masques, attestations...

La pluralité de l'offre d'activités et de services est ce qui fait la force de notre centre social. Cette diversité a d'autant plus de force aujourd'hui car elle s'appuie sur une valeur chère au CAC : le pouvoir d'agir; pour que collectivement chacun puisse s'approprier une démarche individuelle et/ou collective pour soi-même, sa famille, son environnement social, son territoire de vie...

Le triptyque de notre prochain projet social devra se construire autour :

- ✓ Du développement du pouvoir d'agir,
- ✓ De la gouvernance partagée et la citoyenneté
- ✓ Du construire ensemble (des expériences collectives entre administrateurs/ salariés, bénévoles/habitants)

J'appelle chaque adhérent.e, chaque habitant.e à renforcer sa participation aux actions et aux missions du CAC.

Les nombreux bénévoles accomplissent toujours un travail formidable, mais chacun d'entre vous, adhérent.e, habitant.e doit se sentir partie prenante et responsable de la vie du Centre d'Animation et de Citoyenneté, faire partie d'un collectif large.

Conjuguons nos espoirs et nos rêves à nos actions, et relevons le défi du vivre ensemble, solidaire et fraternel : le CAC, un espace pour le commun, pour la citoyenneté, pour le respect sur un territoire durable pour l'homme et la nature.

Mes remerciements vont :

- ✓ À l'ensemble de nos partenaires financiers et institutionnels qui nous font confiance,
- ✓ Aux usagers,
- ✓ Aux administrateurs pour leur engagement,
- ✓ Aux bénévoles,
- ✓ À toute l'équipe de salariés (**un grand merci !**) qui ont su dans une année difficile (tant pour des raisons sanitaires que pour des raisons internes), écrire une nouvelle page du CAC, en assurant avec un haut niveau d'exigence le quotidien de l'activité de l'association.

Didier Touvron

Président du Conseil d'Administration du CAC